

ENDRIX AUDIT

Société par actions simplifiée au capital social de 12.278 euros

Siège social : 18, avenue Félix Faure, 69007 Lyon

820 866 895 R.C.S. de Lyon

(ci-après la « **Société** »)

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social de la Société.

Chaque associé a été convoqué par lettre recommandée adressée le 10 décembre 2025.

Les associés ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

Monsieur David Humbert, préside la réunion en sa qualité de gérant de F.H. EURL, président d'Endrix GRP SAS, elle-même président de la Société (ci-après désigné le « **Président** »).

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président, qui constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des droits de vote attachés aux actions composant le capital de la Société et que, en conséquence, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés de la Société :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- La feuille de présence ;
- Les statuts de la Société ;
- Le rapport du président de la Société ;
- La lettre de démission de Endrix GRP SAS de ses fonctions de président de la Société ; et
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions légales et aux statuts, et déclare que les documents et renseignements visés par ces dispositions ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de la société Endrix GRP SAS de ses fonctions de président de la Société et nomination de la société Endrix Newco SAS en qualité de président de la Société ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

Puis, il présente le rapport du président de la Société.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1 Constatation de la démission de la société Endrix GRP SAS de ses fonctions de président de la Société et nomination de la société Endrix Newco SAS en qualité de président de la Société

L'assemblée générale prend acte de la démission, ce jour, de la société Endrix GRP SAS de ses fonctions de président de la Société, et décident de nommer en remplacement, avec effet immédiat,

- la société Endrix Newco, société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 18, avenue Félix Faure, 69007 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 994 310 217, en qualité de président de la Société pour une durée indéterminée.

La société Endrix Newco SAS a fait savoir par avance qu'elle acceptait sa nomination en qualité de président de la Société ayant déclaré qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité des associés présents ou représentés.

2 Pouvoirs pour les formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées par la présente.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président,

David Humbert

Monsieur David Humbert

*Bon pour acceptation des fonctions de président de
la Société*

David Humbert

ENDRIX NEWCO SAS¹,
Représentée par F.H. EURL,
Elle-même représentée par Monsieur David Humbert

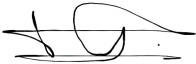
¹ Faire précéder la signature de « Bon pour acceptation des fonctions de Président de la Société ».

ENDRIX AUDIT

Société par actions simplifiée au capital social de 12.278 euros
Siège social : 18, avenue Félix Faure, 69007 Lyon
820 866 895 R.C.S. de Lyon
(ci-après la « Société »)

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 17 décembre 2025

Feuille de présence

Associé	Nombre d'actions	Pourcentage en droit de vote	Présent / Représenté / Absent	Signature
ENDRIX GRP SAS	11 620	94,64 %		David Humbert
M. Adrien Régis	1	0,01 %		Adrien Régis
M. Clément Chatelus	1	0,01 %		Clément Chatelus
M. David Humbert	1	0,01 %		David Humbert
M. Édouard Voisin	1	0,01 %		Édouard Voisin
M. Nicolas Total	1	0,01 %		
M. Pascal Bejon	1	0,01 %		Pascal Bejon
M. Sébastien Treps	1	0,01 %		Sébastien Treps
M. Vincent Domon	1	0,01 %		Vincent Bonnefond
Mme Enma Namur	1	0,01 %		Enma Namur
Mme Marie-Christine Mehenni	649	5,29 %	ABSENTE	
Total	12 278	100%		